

Commencez à la maison !

Prévoyez de vous engager à assister aux réunions et à être un leader. Reconnaissez le temps qu'il vous faudra pour faire un travail dont vous pouvez être fier.

Consultez la direction de l'école

Déterminer le meilleur moment pour vous rencontrer (avant une réunion) et travailler ensemble pour déterminer un processus qui soit mutuellement bénéfique. Définissez ce processus au début de l'année et travaillez ensemble pour en évaluer l'efficacité.

Communiquer avec la communauté scolaire

Réfléchissez à la meilleure façon d'atteindre les personnes de votre communauté scolaire. Est-ce par courrier électronique, par des avis envoyés par le biais des agendas/des élèves ou par un autre moyen ? Vous devrez peut-être utiliser plusieurs stratégies en même temps pour faire passer le message des réunions et/ou des événements dont les parents doivent être informés. Faites preuve de souplesse en ce qui concerne les possibilités d'engagement.

Élaborez et organisez un ordre du jour

Commencez tôt à élaborer votre ordre du jour. Contactez toutes les personnes clés (la direction de l'école en premier et en dernier) pour déterminer quels documents sont nécessaires. Faites de votre mieux pour estimer le temps nécessaire pour chaque point. Organisez l'ordre du jour en commençant par les points les plus urgents afin que la majorité des participants puissent être présents dans la salle.

Gérez les réunions

Il est important de respecter le temps des membres du conseil d'école. Il est essentiel de commencer et de terminer les réunions à l'heure, et il vous sera utile de suivre l'ordre du jour. Les décisions sont mieux prises lorsqu'une variété de valeurs, d'idées et d'opinions sont entendues et prises en considération. Il appartient au président de s'assurer que tous les membres du conseil d'école ont la possibilité d'exprimer leur point de vue. Cela inclut la gestion des membres qui dominent les discussions et l'invitation des membres plus réservés à prendre la parole.

Familiarisez-vous avec les procédures

En tant que président, vous devez connaître les informations de base sur le rôle du conseil scolaire dans la communauté, les procédures de fonctionnement de votre conseil scolaire et certaines procédures de réunion de base adoptées par votre conseil d'école. Parmi les lectures recommandées, notons le Guide des conseils d'école et le site web de la FPFA.

Représentez le conseil d'école

La FPFA travaille à la mise en place d'un Conseil des conseils d'école (ou CDCE) qui peut travailler avec les conseils scolaires francophones et offrir des possibilités de réseautage entre conseils d'école. Il incombe souvent au président du conseil d'école d'assister à ces réunions et de représenter son conseil d'école au niveau du conseil scolaire. Vous rapporterez également des informations de ces rencontres aux parents de votre communauté scolaire. Les présidents des conseils d'école peuvent également agir en tant que représentants d'autres organisations (comme la FPFA) au nom de leur conseil d'école.

Délégez chaque fois que cela est possible

Veillez à ce que tous les membres de l'exécutif (secrétaire, trésorier, etc.) soient orientés dans leurs fonctions et que les présidents des sous-comités soient prêts pour la réunion. Permettez à chacun d'assumer un rôle (grand ou petit) pour partager la charge à chaque réunion. Suscitez l'engagement à tous les niveaux !